



Attention : Une inscription préalable à l'I.E.J. de l'Université de Bourgogne est obligatoire pour une inscription à l'examen du C.R.F.P.A.

DOSSIER D'INSCRIPTION A L'EXAMEN D'ACCES AU C.R.F.P.A.
SESSION 2019

N° étudiant :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

NOM : _____ Prénom : _____

NOM D'USAGE : _____ NATIONALITE : _____

Né(e) le : _____ à : _____

Adresse : _____

_____ } _____

Adresse électronique personnelle : _____

DIPLOME EXIGE POUR SE PRESENTER A L'EXAMEN (JOINDRE UN JUSTIFICATIF)

MAITRISE EN DROIT (LES CANDIDATS EN COURS DE M1 DEVRONT FOURNIR LE JUSTIFICATIF DE L'OBTENTION DU DIPLOME AVANT LE 1ER AOUT 2019)

Intitulé : _____

Université : _____

Année d'obtention _____ session _____

ou

TITRE OU DIPLOME ADMIS EN EQUIVALENCE

Intitulé : _____

Université ou Ecole : _____

Année d'obtention _____ session _____

CHOIX DES EPREUVES

N° étudiant :

--	--	--	--	--	--	--	--

Nom : _____ Prénom : _____

EPREUVES ECRITES D'ADMISSIBILITE

- 1°) une note de synthèse (5 h, coef. 3).
- 2°) une épreuve en droit des obligations (3 h, coef.2).
- 3°) une épreuve destinée à vérifier l'aptitude à résoudre un ou plusieurs cas pratiques ou à rédiger une ou plusieurs consultations (3 h, coef.2) **au choix** du candidat ⁽¹⁾ :

Droit civil	
Droit pénal	
Droit international et européen	

Droit des affaires	
Droit administratif	

Droit social	
Droit fiscal	

- 4°) une épreuve de procédure, destinée à vérifier l'aptitude à résoudre un ou plusieurs cas pratiques ou à rédiger une ou plusieurs consultations (2 h, coef. 2), en fonction du choix fait par le candidat à l'épreuve n° 3 :

EPREUVE DE PROCEDURE	COCHEZ VOTRE CHOIX	Candidats concernés selon leur choix de l'épreuve mentionnée au n°3
Procédure civile, modes amiables de résolution des différends et modes alternatifs de règlement des différends	<input type="checkbox"/>	Droit civil
	<input type="checkbox"/>	Droit des affaires
	<input type="checkbox"/>	Droit social
	<input type="checkbox"/>	Droit international et européen
	<input type="checkbox"/>	Droit fiscal
Procédure pénale	<input type="checkbox"/>	Droit pénal
Procédure administrative et modes amiables de résolution des différends	<input type="checkbox"/>	Droit administratif
	<input type="checkbox"/>	Droit international et européen
	<input type="checkbox"/>	Droit fiscal

EPREUVES ORALES D'ADMISSION

- 1°) un exposé de quinze minutes, après une préparation d'une heure, suivi d'un entretien de trente minutes avec le jury, sur un sujet relatif à la protection des libertés et des droits fondamentaux (coef. 4).
 - 2°) une interrogation d'une durée de 15 minutes, après une préparation de 15 minutes en langue anglaise (coef. 1)
- Ou au choix au candidat jusqu'à la session 2020 incluse ⁽¹⁾*

Allemand		Arabe classique		Chinois		Espagnol		Hébreu	
Italien				Japonais		Portugais		russe	

⁽¹⁾ cochez votre choix.

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) _____

- certifie ne pas être inscrit(e) à la session 2019 de l'examen d'accès au Centre de Formation Professionnelle d'Avocats dans une autre université que celle de Dijon, et

- certifie ne pas m'être présenté(e) 3 fois à cet examen avant cette session.

A _____, le _____
Signature,

A L'ATTENTION DES CANDIDATS

NUL NE PEUT SE PRESENTER A L'EXAMEN S'IL N'A PAS CONSTITUE CE DOSSIER D'INSCRIPTION.

NUL NE PEUT S'INSCRIRE DANS PLUS D'UNE UNIVERSITE.

NUL NE PEUT SE PRESENTER PLUS DE TROIS FOIS A L'EXAMEN DU CRFPA (art. 52 non modifié du décret n° 91-1197 du 27 novembre 1991).

LE DOSSIER COMPLET DOIT ETRE ENVOYE SOUS ENVELOPPE PAR LETTRE RECOMMANDEE A L'I.E.J., AVANT LE 31 DECEMBRE 2018 (en cas de litige, seul le justificatif de l'envoi en recommandé que vous aurez conservé fera foi).

La procédure via le site Internet de la Poste du "Recommandé en ligne" n'est pas acceptable.

Le dossier et les pièces à fournir doivent parvenir dans la même enveloppe postale.

AUCUNE INSCRIPTION A L'EXAMEN NE SERA ADMISE APRES LE 31 DECEMBRE 2017

PIECES A FOURNIR PAR TOUS LES CANDIDATS :

- › Dossier d'inscription à l'examen du C.R.F.P.A.
- › Fiche d'inscription sur le choix des épreuves (**pages 1 et 2**).
- › Photocopie d'une pièce d'identité (*carte nationale d'identité, passeport, acte de naissance ou carte de séjour*).
- › Photocopie du diplôme de maîtrise ou de master 1 en droit ou du diplôme admis en équivalence
- › Un justificatif de domicile à votre nom (assurance habitation, facture téléphone, etc...)

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE